



**CONSEIL  
DE QUARTIER**  
DES JÉSUITES

---

**7<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
Lundi le 13 septembre 2021, 19 h,  
Séance tenue en visioconférence**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Jean-Pascal Dumont	Président
M <sup>me</sup> Anne De Blois	Vice-présidente
M. Michel Voisard	Trésorier
M <sup>me</sup> Érika Neptune	Secrétaire
M. Michel-Marie Bellemare	Administrateur
M. Windor Dorméus	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Michelle Morin-Doyle	Conseillère municipale, District de Louis-XIV
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

**ÉTAIENT ABSENTS :**

-

1 citoyenne est présente

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Jean-Pascal Dumont ouvre l'assemblée à 19h10 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom).

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-Pascal Dumont lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets. M. Michel Voisard demande l'ajout de «Projet de sécurité routière» au point *Divers*.

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du 14 juin 2021	19 h 05
4.	Suivis au procès-verbal	19 h 25
5.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 30
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vision de la mobilité active - Phase 2 de consultation;</li><li>• Réponse de la Ville à la résolution numéro 20-CA-40 du CQ concernant la stratégie de sécurité routière 2020-2024;</li><li>• Demande du CQ aux candidats pour le poste de conseillère municipale, district de Louis-XIV;</li><li>• Réflexion entourant le futur plan stratégique 2022-2025 du CQ des Jésuites.</li></ul>	
6.	Période d'intervention de la conseillère municipale	19 h 55
7.	Période de questions et commentaires des citoyen.ne.s	20 h 05
8.	Correspondance et trésorerie	20 h 15
9.	Divers	20 h 20
10.	Levée de l'assemblée	20 h 30

### **RÉSOLUTION 21-CA-34**

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyé par M. Michel-Marie Bellemare, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2021**

Les membres du Conseil prennent quelques minutes pour passer en revue le procès-verbal.

#### **RÉSOLUTION 21-CA-35**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Anne De Blois, appuyée par M. Michel Voisard, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 14 juin 2021 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Le Conseil a reçu au début septembre une réponse de la Ville à la résolution numéro 20-CA-36, relative au maintien de la desserte de Charlesbourg par tramway.

*Considérant la date de cette résolution et considérant le tracé public convenu entre la Ville et le gouvernement du Québec, aucun suivi ne semble pertinent à ce moment-ci à l'exception d'accuser réception de la résolution et de bien noter les demandes exprimées. Au moment où cette résolution a été reçue, la Ville était en attente d'une approbation gouvernementale pour aller de l'avant avec le projet. Cette approbation a été reçue en avril 2021 et le tracé final du tramway a été officialisé au même moment.*

### **5. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

M<sup>me</sup> Carol-Anne Hyland souhaite se présenter et assister à la réunion.

#### **RÉSOLUTION 21-CA-36**

Sur proposition de M. Jean-Pascal Dumont, appuyé par M. Michel Voisard, il est résolu de permettre la présence de M<sup>me</sup> Carol-Anne Hyland à la présente séance.

*Adoptée à l'unanimité*

M<sup>me</sup> Carol-Anne Hyland est représentante au CIUSSS de la Capitale-Nationale pour le secteur Charlesbourg-centre. Elle cherche à approfondir ses connaissances sur le quartier des Jésuites et à connaître les citoyens et les intervenants qui le composent.

#### **5.1 Vision de la mobilité active - Phase 2 de consultation**

Il n'y a pas de nouveaux développements.

## 5.2 Réponse de la Ville à la résolution numéro 20-CA-40 du CQ concernant la stratégie de sécurité routière 2020-2024

Le Conseil a reçu une réponse de la Ville de la part du Service du transport et de la mobilité intelligente, qui a pris connaissance des demandes d'intervention en sécurité routière, en suite des résolutions CA-19-29 et CA-20-40 adoptées par le Conseil de quartier des Jésuites.

Les éléments concernés sont :

- la révision de la synchronisation des feux de circulation sur le boulevard Henri-Bourassa, y compris l'intersection avec le boulevard Louis XIV ;
- la complétion du trottoir sur la 60<sup>e</sup> Rue Est entre la 6<sup>e</sup> Avenue Est et la 3<sup>e</sup> Avenue Est pour consolider le cheminement sécuritaire des piétons dans le quartier ;
- la construction de trottoirs sur la voie publique à proximité du Parc de l'Oise ;
- la construction de trottoirs pour un cheminement sécuritaire des piétons entre la rue de Nemours et la 60<sup>e</sup> Rue Est, y compris sur Villa St-Vincent, les avenues de Gaulle, Gironde, Hélène-Paradis ainsi que sur la rue Verreault ;
- une attention particulière portée sur le marquage des rues relevées par le Conseil (Rue de Nemours vers Henri-Bourassa, 76<sup>e</sup> Rue du Cégep Limoilou vers Henri-Bourassa et le boulevard Louis-XIV vers l'ouest, de la 10<sup>e</sup> Avenue Est à Henri-Bourassa)

La réponse complète de la Ville se trouve en annexe 1.

## 5.3 Demande du CQ aux candidats pour le poste de conseillère municipale, district de Louis-XIV

Principales demandes Enjeux des membres du Conseil qui leur tiennent à cœur

1. Soutenir le développement et la résilience du tissu économique local des entreprises de Charlesbourg en favorisant l'arrivée de nouvelles entreprises répondant aux besoins des citoyen.ne.s ainsi que par la mise en place d'une société de développement commercial (SDC) de Charlesbourg.

2. Favoriser les échanges et les rencontres entre les résident.e.s ainsi que l'appropriation de ces endroits par les citoyen.ne.s et les familles de Charlesbourg en accroissant la présence et le nombre de mobiliers urbains (bancs et tables) dans les parcs et espaces verts du quartier. Une idée suggérée par le Conseil serait l'acquisition de la maison du docteur Lionel Bergeron (coin 78<sup>e</sup> rue et boulevard Henri-Bourassa) pour la requalifier à des fins de services communautaires à la population et en y implantant une place éphémère comme lieu de rencontre et d'ancrage citoyen entre les générations du quartier.

3. Mettre en place une vision d'urbanisme d'ensemble, de nature à reconnecter le Moulin des Jésuites avec le quartier historique du Trait-Carré. Parmi les suggestions :

évaluer également la faisabilité d'une passerelle au-dessus du boulevard Henri-Bourassa, faire l'acquisition des immeubles sans intérêt patrimonial pour y développer un sentier vers le Trait Carré et reconfigurer l'intersection Louis-XIV et Henri-Bourassa.

4. Contribuer davantage à la mobilisation et la concertation citoyenne de l'arrondissement de Charlesbourg en encourageant par des actions concrètes la mise en place de conseils de quartier dans les quartiers de Bourg-Royal (4-3), Saint-Charles-Borromée (4-5), Saint-Pierre-aux-Liens (4-2) et Saint-Rodrigue (4-6), quitte à reconfigurer les divisions de quartier selon les axes est-ouest, qui correspondent plus aux divisions des quartiers et des milieux de vie.

5. Continuer le travail entrepris pour la sécurité routière, notamment pour nos aîné.e.s et nos enfants, améliorer la fluidité du réseau et la mobilité durable.

Pour la question de la sécurité routière, on donne en exemple certains arrêts près des écoles primaires qui sont faits de manière cavalière. Des losanges balisés, comme à Sillery, pourraient être installés sur les rues de Gironde et Hélène Paradis pour permettre l'arrêt sécuritaire au centre de la voie, et réduire la vitesse des autos qui y circulent.

Pour la question de la fluidité, on donne en exemple l'intersection du boulevard Henri-Bourassa avec le boulevard Louis-XIV. Malgré le fait que les feux de circulation aient été ajustés, il serait pertinent de mettre un marquage au sol (flèche obligatoire pour un virage à gauche) pour les véhicules tournant à gauche afin qu'ils se maintiennent sur la voie de gauche, évitant par cela la convergence de deux voies vers une seule voie pour la suite de Louis-XIV. Les voitures s'entassent souvent à l'entrée de Louis-XIV du côté ouest, créant un ralentissement et augmentant les risques d'accrochage. Ce simple changement clarifierait les indications routières et améliorerait la sécurité routière.

6. Assurer aux citoyen.ne.s de Charlesbourg que le développement des Sentiers du Moulin et des terrains de l'ancien Jardin Zoologique se fasse de façon harmonieuse et respectueuse de la valeur patrimoniale et architecturale des installations qui s'y trouvent. S'assurer également que cet espace, l'un des seuls grands espaces verts à la disposition des citoyen.ne.s de la couronne nord de la Ville de Québec, fasse l'objet d'une réelle mise en valeur.

Pour le point 3, M<sup>me</sup> Michelle Morin-Doyle précise qu'il s'agit d'un terrain privé et que la Ville ne peut donc pas s'immiscer dans la location / l'achat du lieu sans un projet porteur aux dimensions bien définies.

Pour le point 4, M. Michel-Marie Bellemare s'interroge sur la possibilité de revoir les limites actuelles des CQ. M<sup>me</sup> Michelle Morin-Doyle explique d'une part que les conseillers municipaux ne peuvent influencer les citoyens sur la création de Conseils de quartier et d'autre part, qu'une opération de révision des limites des conseils de quartier doit se faire au niveau de toute la Ville. Elle mentionne également qu'une

consultation a été faite il y a quatre ans afin de revoir les limites géographiques des conseils de quartier, mais c'est le *statu quo* qui a été choisi par les citoyens sondés.

Pour le point 5, M. Michel-Marie Bellemare suggère également de demander aux candidat.e.s ce qu'ils pensent d'une possibilité de seconde phase du tramway, qui pourrait cette fois desservir le secteur Charlesbourg, dans le cadre de la mobilité active. Il mentionne également l'intérêt d'implanter le service de vélos électriques dans leur quartier, où traverse notamment le Corridor des Cheminots.

M. Jean-Pascal Dumont suggère aux membres de peaufiner la liste, pour ensuite la publier dans le *Charlesbourg Express* et l'envoyer aux futur.e.s candidat.e.s. M. Ernesto Salvador Cobos s'informerait des avenues possibles en ce sens.

#### 5.4 Réflexion entourant le futur plan stratégique 2022-2025 du CQ des Jésuites

M. Jean-Pascal Dumont signale que les prochaines rencontres de groupe concerneront l'ébauche de ce plan stratégique.

### **6. PÉRIODE D'INTERVENTION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE**

M<sup>me</sup> Michelle Morin-Doyle fait part qu'il s'agit du dernier Conseil auquel elle assistera, puisqu'à partir d'octobre, la Ville passe en mode électoral. Elle salue l'implication des membres du Conseil, nouveaux et anciens, et les remercie de porter les préoccupations des citoyen.ne.s à l'oreille de la Ville.

Le Conseil remercie la conseillère municipale pour son honnêteté et son dévouement durant toutes ces années de collaboration.

### **7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Il n'y a pas d'interventions.

### **8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

Correspondance : M. Jean-Pascal Dumont mentionne qu'il a eu un courriel de l'organisme Vire au Vert. Il invite les membres du Conseil à lui écrire pour ceux ou celles qui auraient des questions à leur soumettre.

Trésorerie : M. Michel Voisard mentionne qu'il reste 2 424,05 \$ au compte.

#### **RÉSOLUTION 21-CA-37**

Sur proposition de M. Michel Voisard, appuyé par M<sup>me</sup> Erika Neptune, il est résolu d'octroyer 80 \$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la séance du Conseil de quartier des Jésuites du 13 septembre 2021.

*Adoptée à l'unanimité*

## 9. DIVERS

M. Jean-Pascal Dumont souligne que le Programme de soutien à la mobilité routière est de retour pour les Conseils de quartier et les écoles.

M. Michel Voisard a demandé à une représentante de l'École Guillaume-Mathieu s'il y avait un projet à leur école cette année et il attend un retour de réponse.

M. Ernesto Salvador Cobos informe que les présidents de CQ ont été conviés à une rencontre d'information le 23 septembre prochain, dans le cadre de la nouvelle Politique de participation publique. M. Jean-Pascal Dumont fera un suivi de cette rencontre aux membres du Conseil.

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 35.

*Adopté à l'unanimité.*

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Jean-Pascal Dumont et M<sup>me</sup> Érika Neptune.

*SIGNÉ*

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Jean-Pascal Dumont, président

Érika Neptune, secrétaire

VILLE DE QUÉBEC

Service du transport et de la mobilité intelligente Division de la planification du transport et de la conception routière

Le 29 juillet 2021

Objet : Réponse aux résolutions CA-19-29 et CA-20-40 du conseil de quartier des Jésuites concernant la Stratégie de sécurité routière 2020-2024

Monsieur,

Le Service du transport et de la mobilité intelligente a pris connaissance de vos demandes d'intervention en sécurité routière dans le cadre du Plan d'action 2017-2019 de votre conseil de quartier, reformulées dans le mémoire que vous avez déposé durant la consultation publique de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville. Comme vous le rappelez, la synthèse du plan d'action de la Stratégie de sécurité routière énumère l'ensemble des actions qui seront mises en oeuvre à l'échelle de la Ville durant la période 2020-2024 et les plans d'action annuels des projets par site d'intervention sont habituellement annoncés au début de l'année de leur mise en oeuvre. En réponse à vos demandes, voici l'orientation de la Ville :

- Augmenter le temps alloué à la traverse des piétons à l'intersection Henri-Bourassa / Louis-XIV

L'intersection Henri-Bourassa/Louis XIV a fait l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre du plan d'intervention de sécurité routière et des mesures correctives requises, incluant, au besoin, la révision de la synchronisation des feux de circulation sur le boulevard Henri-Bourassa, pourront être réalisées dans le cadre de la présente stratégie.

- Compléter le trottoir sur la 60e Rue Est entre la 6e Avenue Est et la 3e Avenue Est et déneiger ces trottoirs l'hiver

La construction de ce trottoir sera privilégiée dans les prochaines années afin de consolider le cheminement sécuritaire des piétons dans le quartier.

- Entretien du sentier du Parc de l'Oise durant l'hiver

Le sentier aménagé dans le Parc de l'Oise possède une vocation récréative et n'a pas pour objectif d'offrir un cheminement pour les piétons durant toute l'année. Cependant, la construction de trottoirs sur la voie publique à proximité du parc est privilégiée (voir points suivants).

- Compléter le trottoir sur Villa-St-Vincent et le prolonger sur l'avenue du Mont-Saint-Michel

La construction de ces trottoirs est en cours et offrira un cheminement sécuritaire des piétons entre la rue de Nemours et la 60e Rue Est.

- Construction d'un trottoir sur l'avenue De Gaulle

La construction de ce trottoir sera privilégiée dans les prochaines années afin de consolider le cheminement sécuritaire des piétons entre la rue de l'Oise et la 60e Rue Est.

- Construction d'un trottoir sur l'avenue de Gironde, côté sud, autour du parc-école et en assurer l'entretien durant la période hivernale

Le cheminement scolaire de l'école Guillaume-Mathieu est en cours de réalisation, il inclut l'ajout de trottoirs sur les avenues de Gironde, Hélène-Paradis et sur la rue Verreault. Une mise à jour du marquage sera également réalisée à l'endroit de la présence brigadière.

- Ajouter du marquage sur les rues suivantes et les zones réservées ou avec indication pour virage (Rue de Nemours vers Henri-Bourassa, 76e Rue du Cégep Limoilou vers Henri-Bourassa et boulevard Louis-XIV vers l'ouest, de la 10e Avenue Est à Henri-Bourassa)

Dans le cadre de la Stratégie en sécurité routière, une attention particulière sera portée sur ces éléments.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'amélioration de la sécurité routière et des services en matière de transport à la Ville de Québec et vous transmettons, Monsieur, nos sincères salutations.

Carolyne Larouche

Directrice de Division Planification du transport et de la conception routière

C. C. M.

Patrick Voyer, conseiller municipal, district des Jésuites

M. Stephan Buguay, directeur des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg

M. Marc des Rivières, directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente

M. Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultations publiques